

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B GESTION D'ENTREPRISE 3			
Code	TECO2B18CON	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Bénilde BOULERT (benilde.boulert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement didactique de l'unité d'enseignement Gestion d'entreprise 2 par le biais de la poursuite de l'étude des mécanismes de base de la comptabilité générale ainsi que les règles d'évaluation et PCMN.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours, il est attendu que l'étudiant soit en mesure d'utiliser efficacement les notions comptables.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECO2B18CON · 2B GESTION D'ENTREPRISE 3 24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Economie et comptabilité 24 h

Contenu

Poursuite des principes et mécanismes de base de la comptabilité ainsi que les règles d'évaluation et PCMN.

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogation corrigée avec les étudiants s'il y en a eu une réalisée au cours du quadrimestre.

Ouvrages de référence

Supports

Syllabus d'exercices sur Moodle à **imprimer et à avoir avec soi à chaque cours sous peine d'exclusion du cours.**

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une **interrogation** écrite **obligatoire** comptant pour 20 % des points de l'évaluation finale s'il est **possible** d'en réaliser une. L'examen est écrit et compte pour les 80 % restants.

A chaque session : examen écrit portant sur la **matière vue au cours du quadrimestre de l'année académique.**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).